GSA
Groupement de Services Assurance

NOTE D'INFORMATION N°44/2020

La Défense, le 21 décembre 2020

Objet : Campagne d'hameçonnage (ou phishing)
Important – merci de prendre le temps de lire cette note !

Les **cyberattaques** (**ransomwares, malwares, phishing et autres virus**) sont des agressions extérieures qu'il est possible de bloquer avec un pare-feu et un proxy qui protègent les connexions web.
Notre cybersécurité **informatique** passe par la **protection du réseau local mis en place par Flowline. Cependant avec le développement** du télétravail que nous connaissons, vous utilisez votre réseau personnel qui n'est pas autant sécurisé que le réseau Flowline.

Pour répondre au risque croissant de cyberfraude en entreprise et au contexte de télétravail qui augmente ce risque, le Comité de Direction a décidé en réunion du 27 novembre dernier de mettre en place une campagne d'hameçonnage.

La campagne d'hameçonnage a été menée entre le 17 et le 22 décembre 2020 sur les adresses mails professionnelles de tous les collaborateurs GSA+. Vous avez tous reçu un mail provenant de Gaelle Bontet envoyé par les équipes de Flowline.

L'objectif de cette campagne est triple :

- Phase 1 :
  Lancement de la campagne et identification du risque
  Récolte des retours, analyse des données et identification de la population à risque.

- Phase 2 :
  Sensibilisation et formation des collaborateurs au repérage et à l'identification de l'hameçonnage.

- Phase 3 :
  Procédure d'action à réaliser à la suite d'hameçonnage d'un collaborateur

Phase 1 : Identification du risque et analyse des retours

Tous les collaborateurs ont reçu un mail d'hameçonnage envoyé par les équipes de Flowline et provenant de de Gaelle Bontet.
Les résultats de cette campagne sont les suivants :
Sur les 41 mails envoyés, les résultats présentent un contexte à risque cyberfraude élevé ; 64% d'ouverture de lien et d'identification cumulées.
Cependant :

- Ce type d'hameçonnage ciblé est l'un des plus difficile à repérer (message non générique, population ciblée, carte de visite identique, charte graphique respectée).
- Beaucoup d'entre vous ont eu le bon réflexe d'informer Sophie Labry, Gaëlle Bontet ou leur correspondant informatique de ce mail « suspicieux ».

C'est le 1er réflexe à avoir dans ce contexte.

Résultats :

- 14 personnes soit 34 % n'ont pas ouvert le mail : Bravo ! Aucun impact de la cyberfraude.

- 1 personne soit 2 % a ouvert le mail sans cliquer sur le lien : Bravo ! L'ouverture du mail n'implique généralement pas de risque.

- 8 personnes soit 20% ont ouvert le mail et cliquer sur le lien : il faut agir vite car le risque de cyberattaque est important (cf. Procédure)

- 18 personnes soit 44% ont ouvert le mail, cliqué sur le lien et se sont identifiées avec leur login / mot de passe : il faut agir vite car le risque de cyberattaque est important (cf. Procédure)

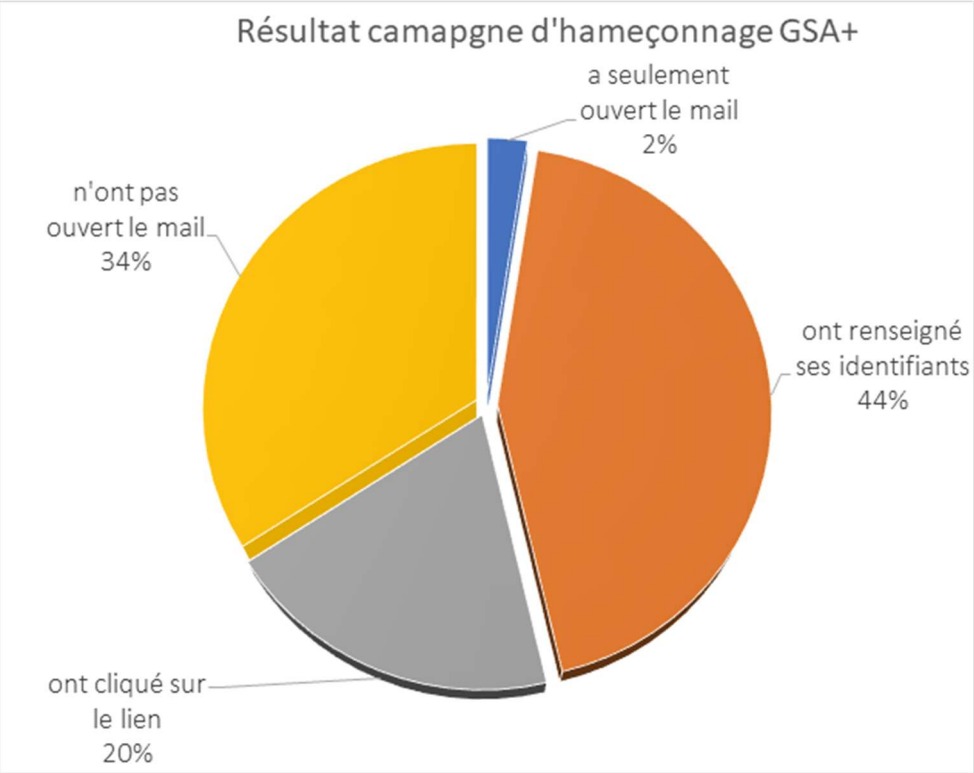

Vous trouverez ci-après, astuces et clés pour repérer un mail « frauduleux » ainsi que la procédure à respecter en cas d'hameçonnage.

Phase 2 : sensibilisation et formation des collaborateurs au repérage et à l'identification de l'hameçonnage.

Prévenir le risque c'est nous former à le repérer.
Voici quelques clés pour identifier et éviter l'hameçonnage que nous vous demandons de lire attentivement.

Il existe deux types d'hameçonnage :

- Hameçonnage générique :
  Envoi mail aux hasards
  Pas de personnalisation
  En général assez facile à repérer

- Hameçonnage ciblé : Pratique de plus en plus utilisée
  Population ciblée
  Utilisation de notions mettant en confiance (noms connus, carte de visite mail utilisée, sujets habituels…)
  Usurpation d'identité (une adresse correcte peut avoir été piratée)

Ce qu'il faut vérifier pour éviter un hameçonnage : Astuces :
Ouvrir un mail n'est pas dangereux dans la plupart des cas,
Ce qui peut l'être c'est de cliquer sur un lien ou ouvrir une pièce jointe.
Il faut d'abord vérifier l'email (expéditeur, contenu, lien web, pièce jointe) avant toute action.

<u>Dans un cas plus général voici comment détecter un hameçonnage :</u>

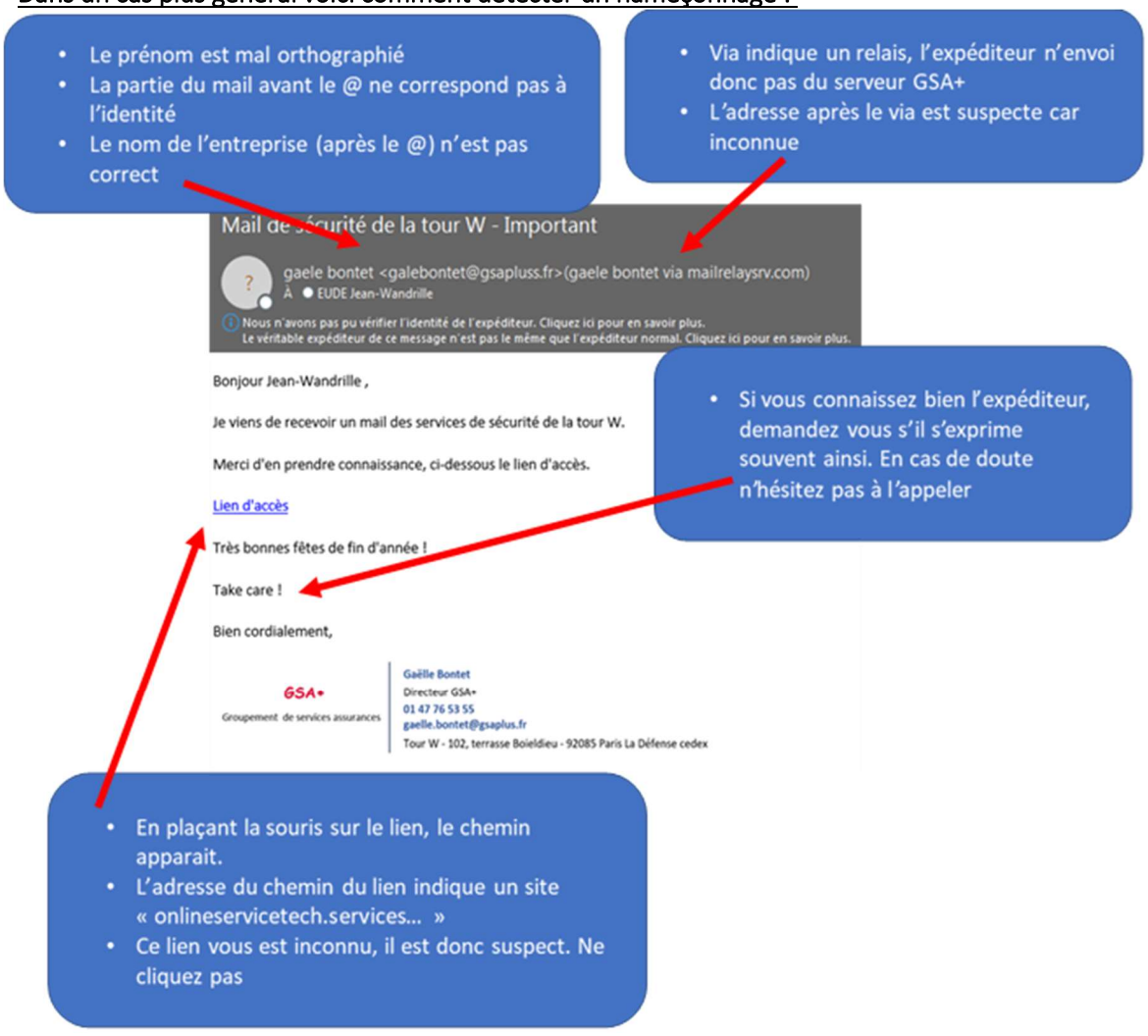

Phase 3 : Définir une procédure d'action pour donner suite à hameçonnage d'un collaborateur

Vous avez été victime d'un hameçonnage, voici la procédure à suivre :

a. Vous avez été hameçonné en cliquant sur un lien :

Contactez immédiatement Sophie Labry ou Gaelle Bontet (administrateurs informatiques) et informez votre correspondant informatique (Delphine Guay, Michel Suin ou Clotilde Vautrin).

Il est impératif de changer rapidement le mot de passe de votre session de travail de la manière suivante :

- Si vous êtes sur le site de la tour W :
  Vous pouvez le modifier en cliquant simultanément sur ctrl/alt/suppr – changer mot de passe

- Si vous êtes en télétravail :
  Vous devez contacter Sophie Labry ou Gaelle Bontet ou votre correspondant informatique afin d'ouvrir un ticket auprès du support Flowline pour le changement de mot votre mot de passe.

b. Vous avez été hameçonné en ouvrant un fichier infecté :

Contactez immédiatement Sophie Labry ou Gaelle Bontet (administrateurs informatiques) et informez votre correspondant informatique (Delphine Guay, Michel Suin ou Clotilde Vautrin).

Il est indispensable de sortir rapidement du réseau pour ne pas infecter les autres collaborateurs.

- Si vous êtes sur le site de la tour W :
  Débranchez IMMEDIATEMENT votre ordinateur de la station d'accueil, **déconnectez** votre PC du réseau wifi et éteignez votre ordinateur

- Si vous êtes en télétravail :
  Débranchez IMMEDIATEMENT votre ordinateur du RDS et éteignez votre PC

Dans tous les cas, il est indispensable de prévenir Sophie Labry et/ou Gaëlle Bontet (administrateurs informatiques) afin de vérifier la sécurité du réseau et informer notre support technique dédié cybersécurité.

Les techniques de cyberfraude évoluent sans cesse, c'est pourquoi nous seront amenés à renouveler ces campagnes d'identification des risques et d'information régulièrement.

Nous vous remercions de votre vigilance.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Gaëlle BONTET
Directeur

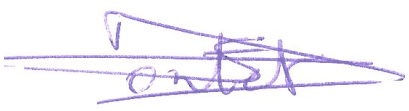

Diffusion Générale